

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 453/2010 France

Polaris® Plate, Polaris® QC, Polaris® RT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Polaris Plate® (SVD851), Polaris® QC (SVD810),
Polaris® RT (SVD854)

Code du produit : SVD851, SVD810, SVD854

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Moyen de diagnostic (mélange) pour Multigene RT-qPCR Assay (séché dans des plaques de microtitrage 96 puits ou des bandes 8 puits)

Utilisations déconseillées non approprié pour l'utilisation générale

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué/livré par : Eurobio Scientific GmbH
Marie-Curie-Straße 1
53359 Reinbach
Allemagne

Adresse email de la personne responsable de cette FDS : kitsupport@eurobio-scientific.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC : International: +1 703-527-5970
France: +(33)- 975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Définition du produit : Mélange (séché)

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP/GHS]

Dangers physiques

Non classé.

Dangers sanitaires

Non classé.

Dangers environnementaux

Non classé.

Information supplémentaire

Non applicable

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP/GHS]

Pictogrammes de danger : Aucun diagramme pictural

Mention : Aucune mention

Remarques sur les dangers : Non applicables.

Remarques UE sur des dangers spécifiques Non applicables

Consignes de sécurité

Prévention : Non applicable.

Réaction : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Mise au rebut : Non applicable.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance ayant été classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges : Mélange (séché)

Le produit ne contient aucune substance qui puisse être considérée, dans les concentrations présentes, comme nocive pour la santé. Nous recommandons de manipuler avec précaution tous les produits chimiques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau :	Rincer abondamment à l'eau. Un traitement médical immédiat n'est pas nécessaire.
Contact avec les yeux :	Rincer soigneusement pendant plusieurs minutes avec de l'eau. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et si la manipulation est simple.
INGESTION :	Dans les conditions d'utilisation normale prévues, l'ingestion n'est pas considérée comme constituant un danger significatif. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Inhalation :	Dans les conditions d'utilisation normale prévues, cette matière n'est pas considérée comme constituant un risque en cas d'inhalation. Demandez l'avis d'un médecin si nécessaire.
Remarques à l'attention du médecin :	Traitement symptomatique.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus immédiats et différés

Aucun effet ou danger particulier connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :	Eau de pulvérisation, dioxyde de carbone (CO2), mousse, poudre.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers émanant de la substance ou du mélange

Aucun connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédure standard pour les incendies chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garantir une aération suffisante. Porter en permanence l'équipement de protection individuel recommandé. Utiliser un équipement de protection individuel. Autres détails, voir Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure de protection environnementale nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter les liquides à l'aide d'un matériau absorbant et mettre au rebut dans des conteneurs appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Vous trouverez d'autres informations à la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser l'équipement de protection individuel prescrit.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit sec, frais et bien aéré. Conserver dans des conteneurs correctement identifiés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Applications diagnostiques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail en quantités significatives

	TAMRA dye	6-carboxyfluorescéine (6-FAM)
EU OEL(TWA)	Aucune	Aucune
EU OEL (STEL)	Aucune	Aucune
EU Skin Notation	Aucune	Aucune
Autriche	Aucune	Aucune
Belgique (TWA)	Aucune	Aucune
Danemark (TWA)	Aucune	Aucune
Finlande OEL	Aucune	Aucune
France OEL (VME)	Aucune	Aucune
Allemagne OEL (TWA)	Aucune	Aucune
Irlande (TWA)	Aucune	Aucune
Italie OEL (TWA)	Aucune	Aucune
Suède – Occupational Exposure	Aucune	Aucune

Limits – TLVs (LLVs)		
Pays-Bas OEL (MAC)	Aucune	Aucune
Espagne OEL (TWA)	Aucune	Aucune
Grande-Bretagne	Aucune	Aucune
Union européenne	Aucune	Aucune
Portugal	Aucune	Aucune
Finlande OEL (TWA)	Aucune	Aucune
Danemark	Aucune	Aucune
Pologne	Aucune	Aucune
Suisse	Aucune	Aucune
Irlande	Aucune	Aucune
Norvège	Aucune	Aucune
Lituanie OEL (TWA)	Aucune	Aucune

Mesures techniques

Veiller à une bonne aération, principalement dans les espaces clos.

Limitation et surveillance de l'exposition

Équipement de protection individuel

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, portez un appareil de protection respiratoire et des composants ayant été contrôlés et validés dans le respect des normes gouvernementales.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés, matériau des gants : gants résistants, compatibles avec des produits chimiques.

Protection oculaire

Lunettes de protection hermétiques.

Protection cutanée et corporelle

Pendant le travail, porter des vêtements de protection appropriés.

Mesures d'hygiène

Manipuler les produits dans de bonnes conditions d'hygiène et selon des techniques sécuritaires.

Limitation et surveillance de l'exposition environnementale

Aucune mesure de protection environnementale nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Séché
Odeur :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation :	°C/°F : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	°C/°F : Aucune donnée disponible
Point de combustion :	°C/°F : Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée :	°C/°F : Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	°C/°F : Le mélange n'a pas été testé
Vitesse d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Point de combustion (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limite explosive supérieure :	Aucune donnée disponible
Limite explosive inférieure :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Poids spécifique :	Aucune donnée disponible
Solubilité(s) :	Intégralement soluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Aucune autre information.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune connue.
10.2 Stabilité chimique	Stable en conditions normales.
10.3 Réactions dangereuses possibles	Aucune réaction dangereuse n'a été signalée.
10.4 Conditions à éviter	Aucune si traitement normal.
10.5 Matières incompatibles	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Indications sur les effets toxicologiques

Désignation chimique	LD50 (oral, rat/mouse)	LD50 (dermal, rat/rabbit)	LC50 (inhalation, rat/mouse)
6-carboxyfluorescéine (6-FAM)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
TAMRA dye	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Principales voies d'exposition,

Irritation :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
Corrosivité :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
Sensibilisation :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
STOT - Contact unique :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
STOT - Contact répété :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
Cancérogénicité :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
Mutagénicité :	Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets potentiellement mutagènes pour la reproduction mais pour lesquelles les informations disponibles ne permettent pas d'évaluation satisfaisante
Toxicité pour la reproduction :	Concluant, mais insuffisant pour la classification
Danger en cas d'aspiration	Concluant, mais insuffisant pour la classification

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Désignation chimique	Freshwater Algae Data	Water Flea Data	Freshwater Fish Species Data	Microtox Data	log Pow
6-carboxyfluorescéine (6-FAM)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
TAMRA dye	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Éviter ou minimiser autant que possible la production de déchets. Les récipients vides ou les garnissages peuvent contenir des résidus de produit. Ce matériau, ainsi que son récipient, doivent être mis au rebut conformément aux méthodes d'élimination validées. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou produits dérivés doit être conforme aux exigences de tous les règlements locaux, régionaux ou nationaux/officiels applicables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA/ADR/DOT-US/IMDG/ADN

14.1 Numéro UN

Non applicable.

14.2 Désignation de transport UN conforme

Non applicable.

14.3 Classes de danger pour le transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicables.

14.6 Mesures de précaution particulières pour l'utilisateur

Non applicables.

14.7 Transport de produits en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC

Non applicables.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations sur la sécurité, la protection sanitaire et environnementale/législations spécifiques à la substance ou au mélange

Substances à très haut risque

Aucune.

Substances à utilisation restreinte selon la norme CE 1907&2006, Annexe XVII

Aucune.

Substances mentionnées dans l'Annexe I de la Régulation (CE) N°689/2008

Aucune.

Substances à utilisation restreinte selon l'Annexe V de la Régulation (CE) N°689/2008

Aucune.

Substances soumises au règlement (CE) N° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modification du Règlement 79/117/EEC

Aucune.

Classes allemandes de pollution de l'eau

Non classé.

Autres recensements internationaux :

	Désignation chimique :		
	6-carboxyfluorescéine (6-FAM)	TAMRA dye	
EINECS (Union européenne)	-	-	
ELINCS (European List of Notified Chemical Substances, Liste européenne des substances chimiques présentes sur le marché)	-	-	
ENCS (Japon)	-	-	
PICCS (Philippines)	-	-	
AICS (Australie)	-	-	
Corée du Sud (KECL)	-	-	
Canada (DSL)	-	-	
NDSL	-	-	

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Procédé de dérivation de classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP/GHS)

Classification	Motif
Non classé.	

Texte intégral des phrases H abrégées

Non applicable.

Texte intégral des classifications [CLP/GHS]

Non applicable.

Date de révision

Date de la dernière
édition 15-Mar-2021

Version 01

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Principales modifications par rapport à la version précédente

Remplacement du logo de l'entreprise et de l'adresse du fabricant ; modification du nom du document en Inf_SDS_Polaris Plate_QC_RT_FR (auparavant : Inf_MSDS_Polaris Plate_QC_RT_FR).